

COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Année 2021



Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- Activité : Tri des déchets valorisables
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- Suivi environnemental
- Bilan des travaux d'aménagement
- Perspectives : le DDAE



Sommaire

- **Présentation de l'ISDND**

- Activité : Tri des déchets valorisables
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- Suivi environnemental
- Bilan des travaux d'aménagement
- Perspectives : le DDAE



Présentation de l'Installation de stockage

- Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- ICPE soumise à autorisation par arrêté préfectoral du 10/04/08
- Capacité de traitement :
- 150 000 t/an en moyenne, 300 000 t/an max
 - 25 ha dédiés au stockage des déchets sur une surface de l'installation de 42 ha
- Equipements annexes :
 - Nouvelle station de traitement des lixiviats d'une capacité de 25 000 m³/an
 - Moteur de valorisation du biogaz de 1,4 MWh + torchère / vapotherm
 - Plateforme de tri des déchets valorisables
 - Albioma Energipole Solaire : centrale photovoltaïque de 3,7 MWh
- Changement d'exploitant en décembre 2019



Présentation de l'Installation de stockage



Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- **Activité : Tri des déchets valorisables**
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- Suivi environnemental
- Bilan des travaux d'aménagement
- Perspectives : le DDAE



Activité : Tri des déchets valorisables

- Plateforme de tri / valorisation d'environ 600 m²

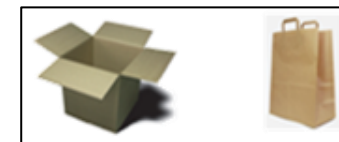


- Déchets autorisés :

- Déchets Industriels Banals DIB en mélange
- Encombrants
- Déchets verts DV non souillés
- Bois non traité



- Déchets d'emballages non souillés



- Les métaux

Depuis 2020 : plus de réception de particuliers



Activité : Tri des déchets valorisables

- Les déchets reçus sont triés puis évacués pour valorisation en filières agréées

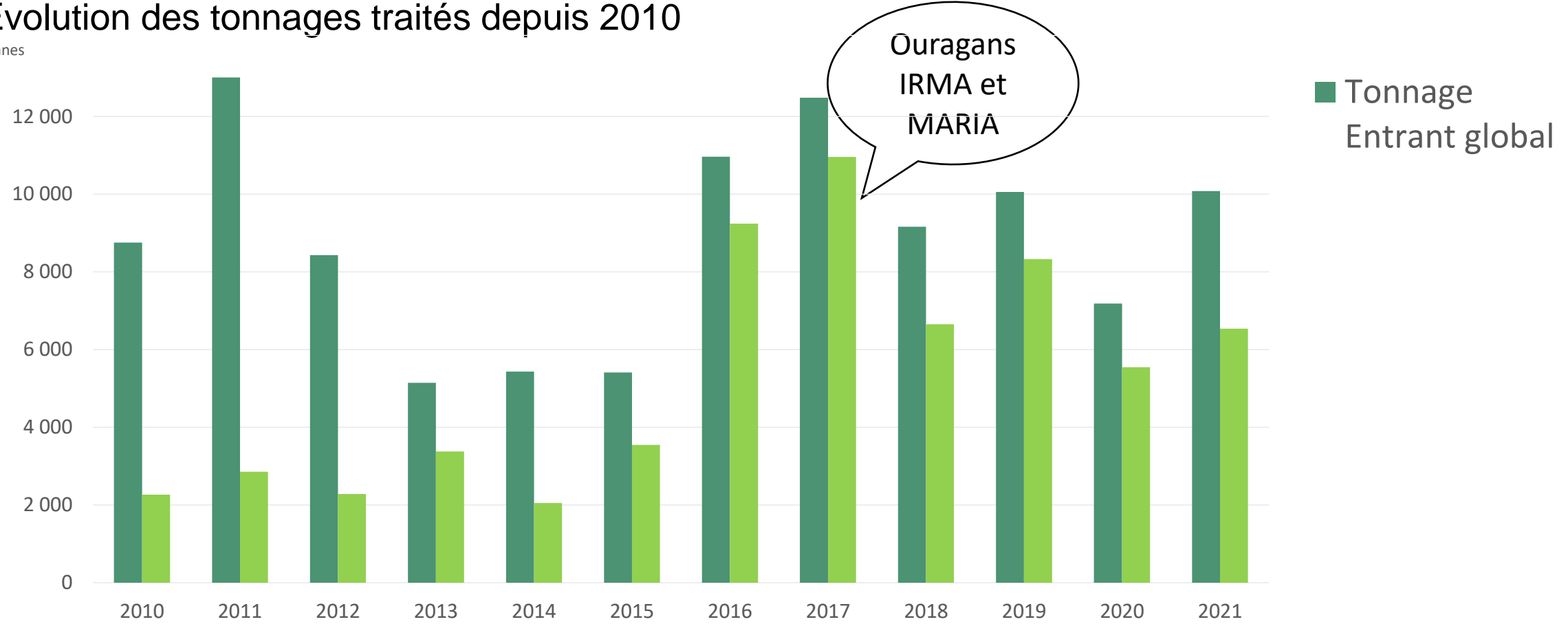


DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Activité : Tri des déchets valorisables – Evolution

- Évolution des tonnages traités depuis 2010

Tonnes



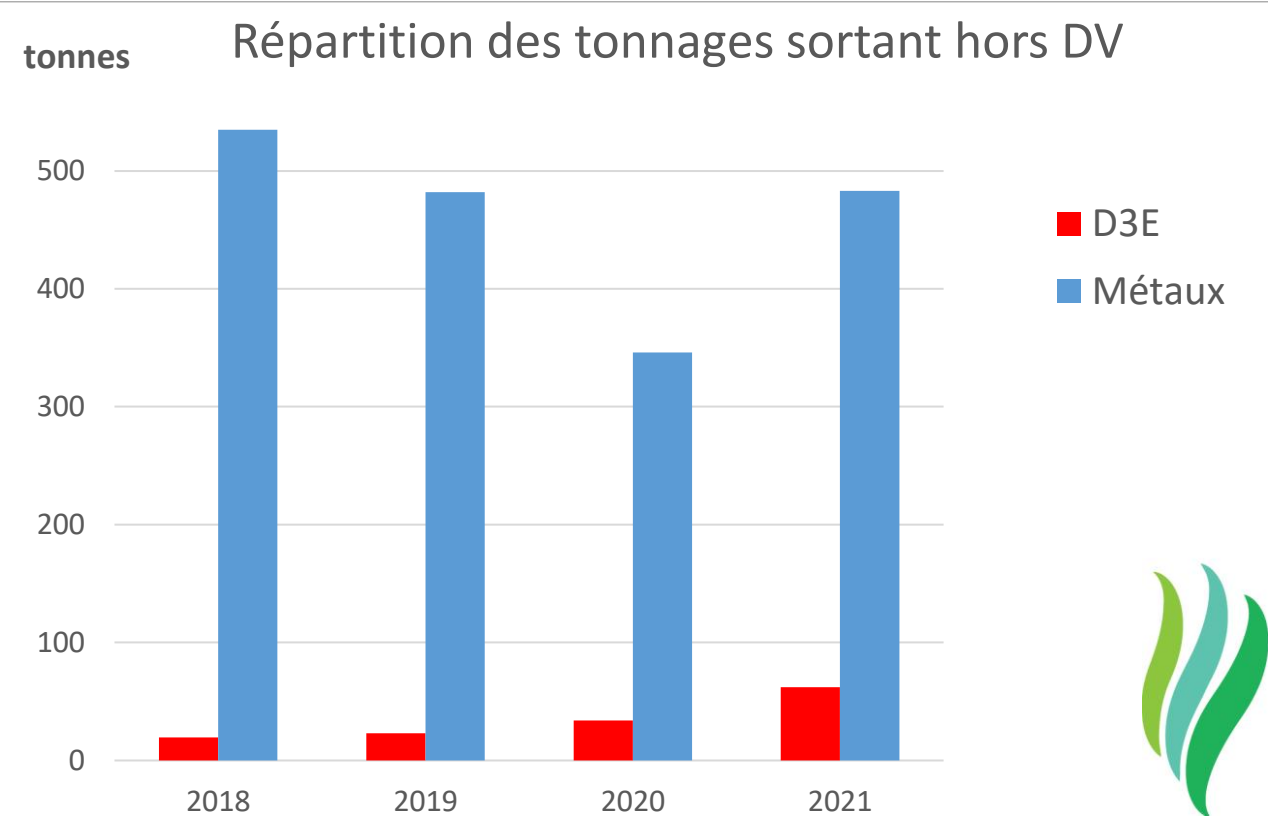
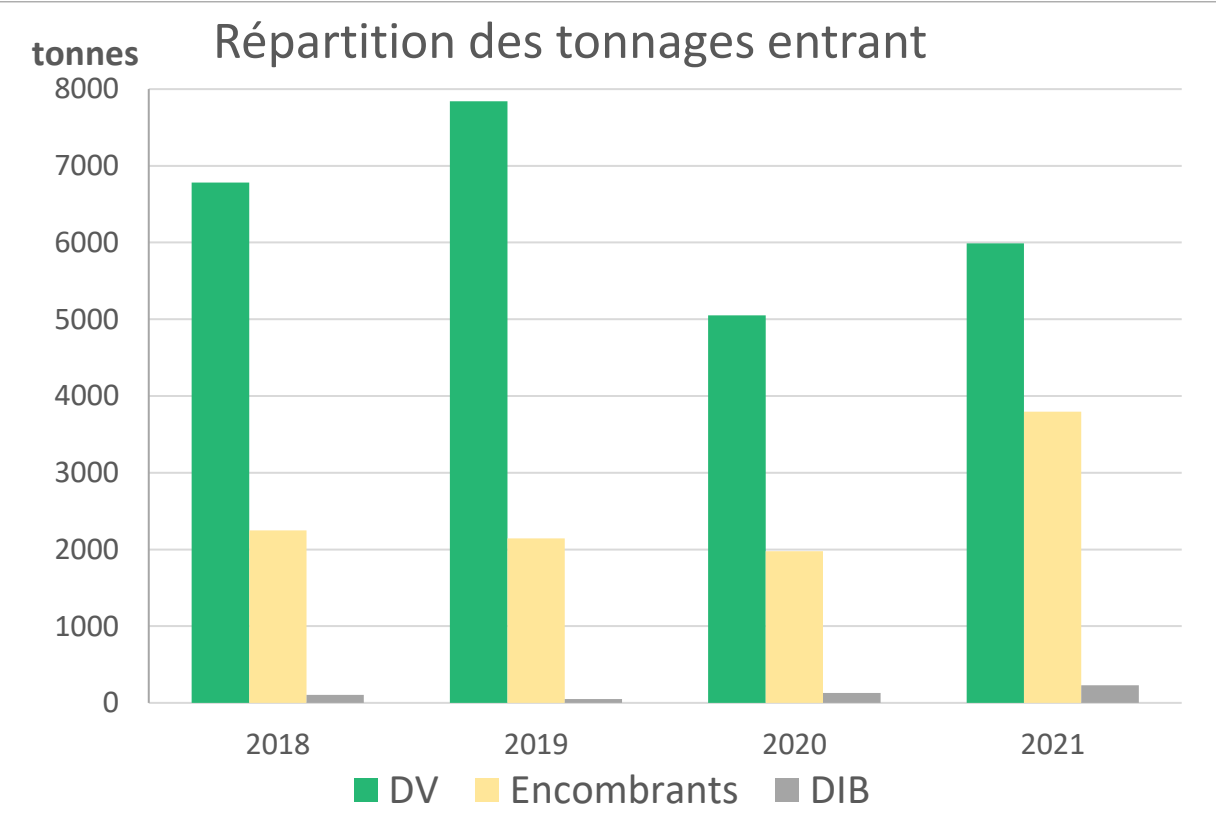
	2018	2019	2020	2021
Déchets réceptionnés (t)	9 163	10 055	7 182	10 080
Déchets valorisés (t)	6 653	8 329	5 543	6 537



Activité : Tri des déchets valorisables / Bilan 2021

	2010	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de valorisation (%)	26	22	66	38	66	84	88	73	83	77	64,9

→ Baisse du taux de valorisation due à une augmentation ratios encombrants/Déchets Verts



Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- Activité : Tri des déchets valorisables
- **Activité : Stockage des déchets ultimes**
- Suivi environnemental
- Bilan des travaux d'aménagement
- Perspectives : le DDAE



Activité : Stockage des déchets

- Capacité de traitement :
 - 150 000 t/an moy - 300 000 t/an max
- Déchets autorisés :



Origine : Grande-Terre, Basse-Terre, Les Saintes, Désirade, Marie-Galante, et Saint-Barthélemy

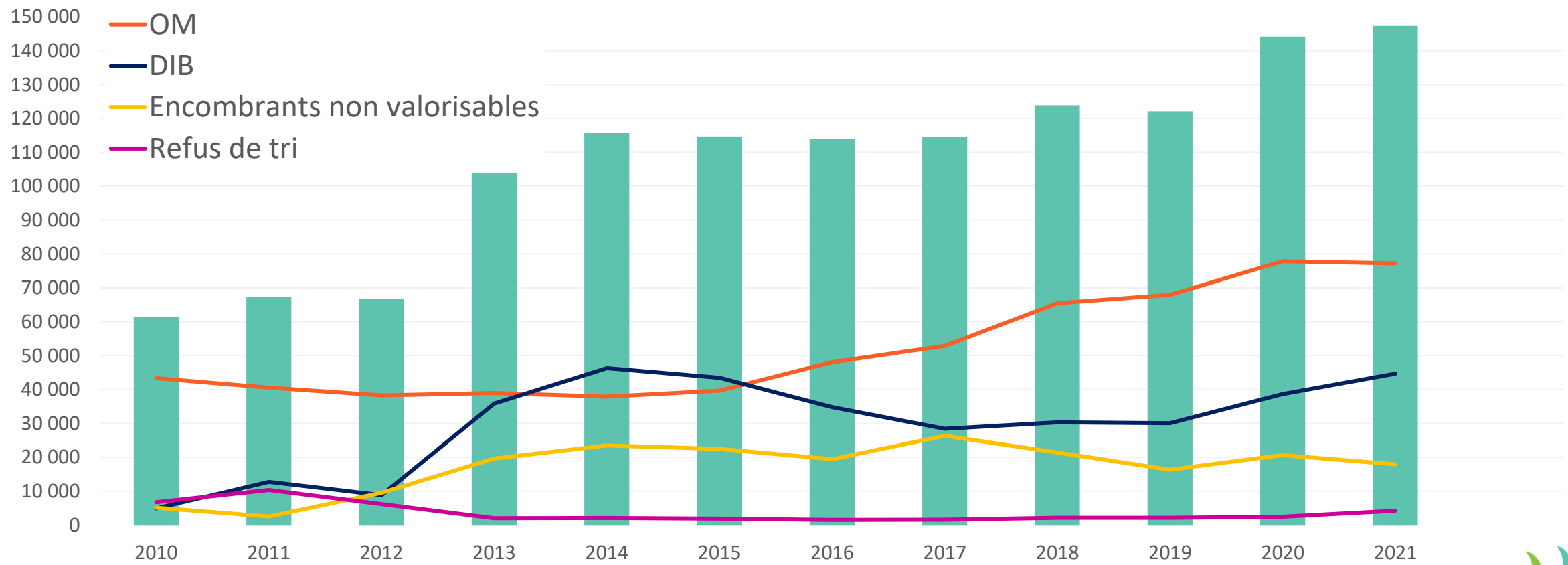
- ✓ **LES ORDURES MENAGERES ULTIMES**
- ✓ **LES ENCOMBRANTS ULTIMES**
- ✓ **LES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX ASSIMILABLES ULTIMES**
- ✓ **LES DECHETS DE VOIRIES (*déchets de balayage ...*)**
- ✓ **LES DECHETS INERTES (*terres / gravats / béton non ferrailés ...*)**
- ✓ **LES DECHETS MINERAUX OU ORGANIQUES A FAIBLE POTENTIEL POLLUANT* (*boues, sables de curage...*)***
- ✓ **LES DECHETS D'ABATTOIR APRES PRETRAITEMENT SAUF AUTORISATION SPECIALE**



Activité : Stockage des déchets – Evolution des tonnages

Tonnes

- Tonnage Entrant global
- OM
- DIB
- Encombrants non valorisables
- Refus de tri



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entrant global (t)	61 334	67 423	66 622	103 997	115 657	114 691	113 877	114 468	123 872	122 047	144 140	147 266



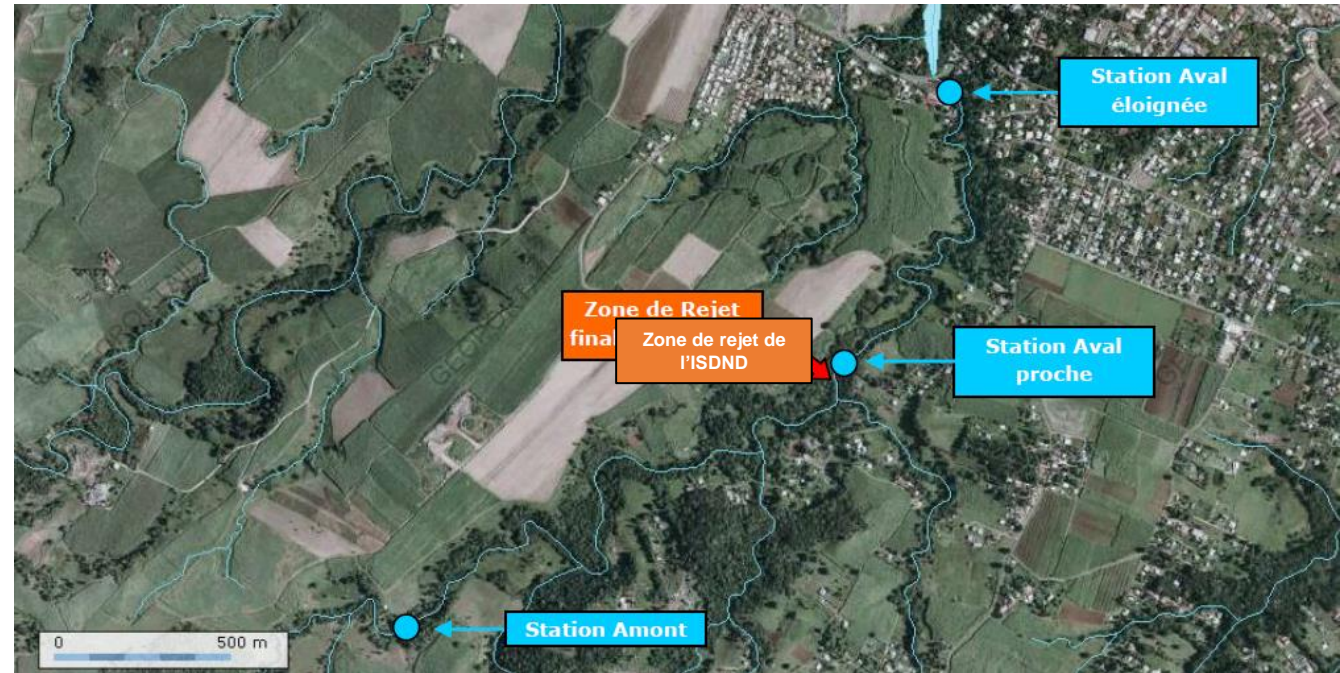
Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- Activité : Tri des déchets valorisables
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- **Suivi environnemental**
- Bilan des travaux d'aménagement
- Perspectives : le DDAE



Suivi environnemental : La rivière Salée

- Suivi hydrobiologique de la rivière salée depuis 2006
- 2 campagnes annuelles : hautes eaux / basses eaux
- Bureau d'études spécialisé



- La qualité des milieux décroît « naturellement » de l'amont vers l'aval
- Cause probable : somme des pressions anthropiques s'accumulant vers l'embouchure (urbanisation, agriculture, érosion des berges et macro-déchets).



Suivi environnemental : Eaux souterraines

- 10 piézomètres suivis de 2009 à 2010 (suppression du piézomètre n°3 sur l'emprise d'une alvéole en 2010).
- 8 piézomètres sont analysés depuis 2020 (Suppression du piézomètre n°4 dans le cadre des travaux de terrassement de l'alvéole J2 en 2020)
- 4 campagnes annuelles
- Laboratoire agréé



- Stabilisation de la qualité physico-chimique des eaux
- Aucun impact des activités de l'ISDND sur les eaux souterraines



Suivi environnemental : Rejets des eaux traitées

- Doublement de la capacité de traitement des lixiviats
 - **Nouvelle station** d'un débit nominal de 5 m³/h
 - Conservation de la station actuelle (débit nominal de 3,6 m³/h)
- Doublement des capacités d'aération dans le bassin de traitement biologique
 - 30 kVA à 60 kVA
 - Investissement dans **2 aérateurs** nouvelle génération



8,6 m³/h de capacité totale de traitement

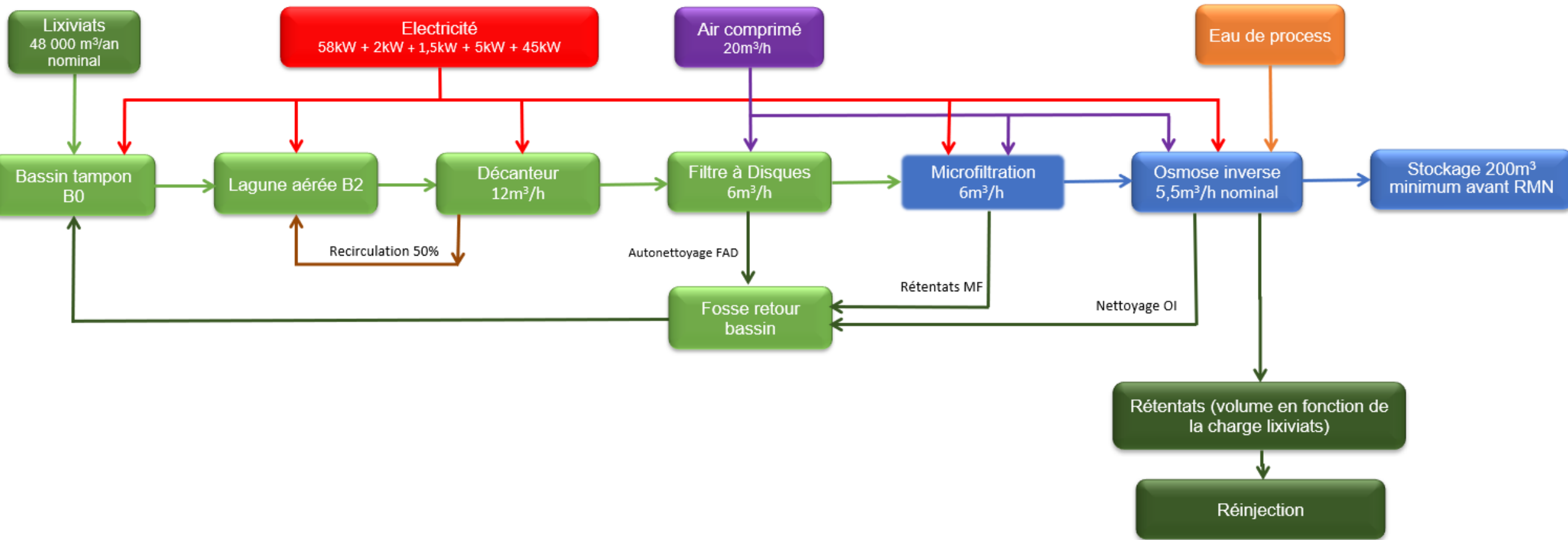


Investissement 2020 de 1M€



Suivi environnemental : Rejets des eaux traitées

- Synoptique de la nouvelle station



Suivi environnemental : Rejets des eaux traitées



- 9 campagnes de prélèvements annuelles
- Laboratoire agréé
- Vapotherm : unité d'évaporation des eaux asservie à la torchère (équipement de secours de la plateforme de valorisation biogaz)

Années	Taux de conformité des analyses	Observations
2020	91,92 %	Dépassements de seuils essentiellement pH et paramètres azotés (NH ₄ , NKj, NGL)
2021	89,90%	

Années	Quantité totale entrant en traitement (m3)	Quantité totale rejetée (m3)	Quantité totale évaporée (m3)
2020	22 151	15 493	183
2021	32 247	23 682	422

Les dépassements de seuils observés en 2021 sont consécutifs à :

- La performance limitée des aérateurs dans le bassin de traitement biologique pour les paramètres azotés,
- Une présence importante de MES.

→ Etude en cours pour optimisation du rendement et de la qualité via un aéroflottateur.



Suivi environnemental : Rejets des eaux pluviales

- Récupération des eaux de ruissellement dans 2 bassins de rétention après un bassin de décantation
- Séparateurs hydrocarbures en amont des bassins
- 9 campagnes de prélèvements annuelles
- Laboratoire agréé



MES : Matières en suspension
DCO : Demande chimique en oxygène
COT : Carbone organique total

Années	Taux de conformité des analyses	Observations
2020	98,86 %	Un dépassement d'ammonium
2021	88,78%	Dépassements essentiellement pH, ammonium en période sèche et MES en période de pluies.

Les dépassements de seuils observés sont essentiellement dus à une eutrophisation de l'eau en période sèche puis aux fortes pluviométries.



Suivi environnemental : Traitement du biogaz

- 73 Puits de captage du biogaz
- 1 moteur de valorisation du biogaz BG 11 de 1,4 MWh électrique et 1,4 MWh thermique
- Entretien et suivi du moteur réalisés par une société spécialisée
- 1 torchère BG 1000 équipée d'un vapo-therm en secours

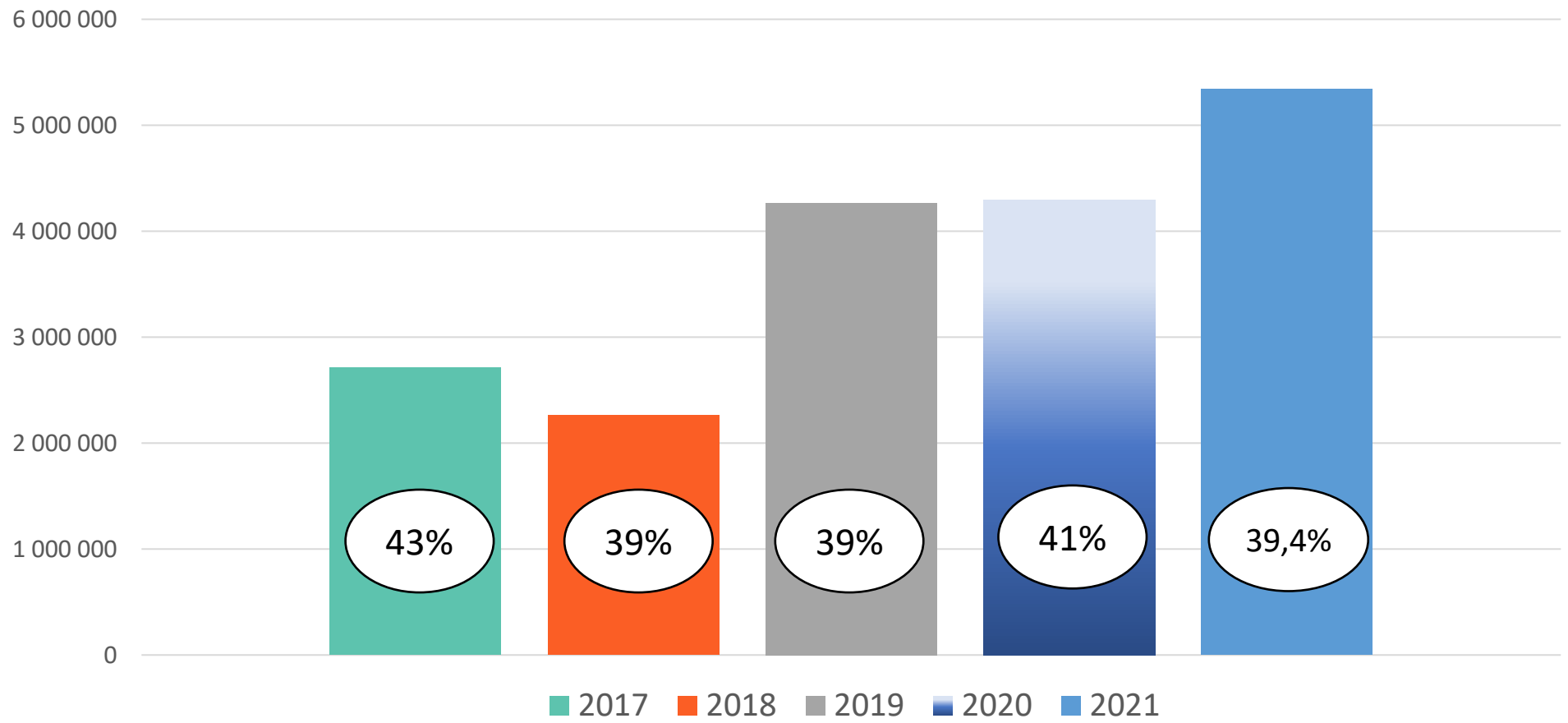


Point de mesure	Suivi	
Réseau de dégazage Entrée moteur	12 mesures / an	Suivi interne
Sorties moteur et torchère	1 analyse / an	Laboratoire agréé



Suivi environnemental : Traitement du biogaz

- Volume de biogaz traité (Nm³ brut):

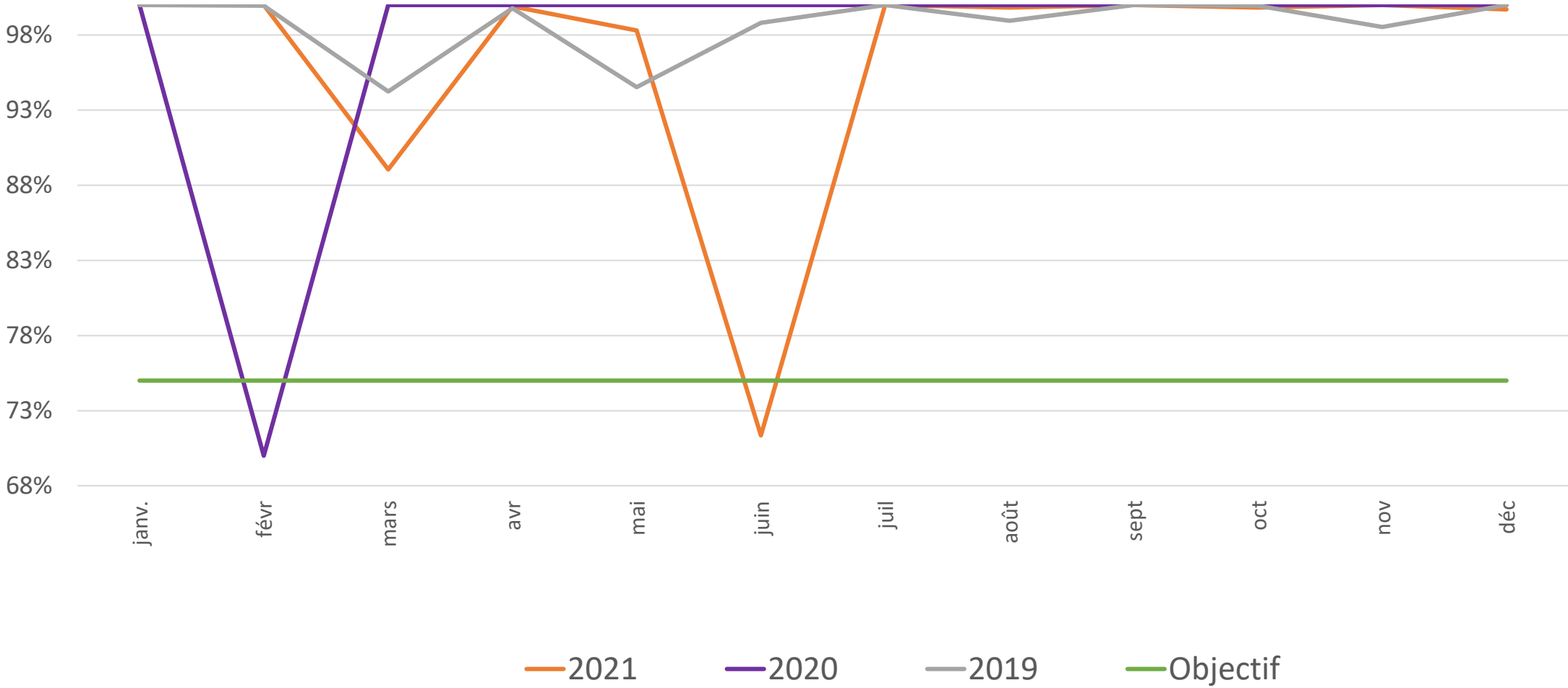


Teneur moyenne en CH₄



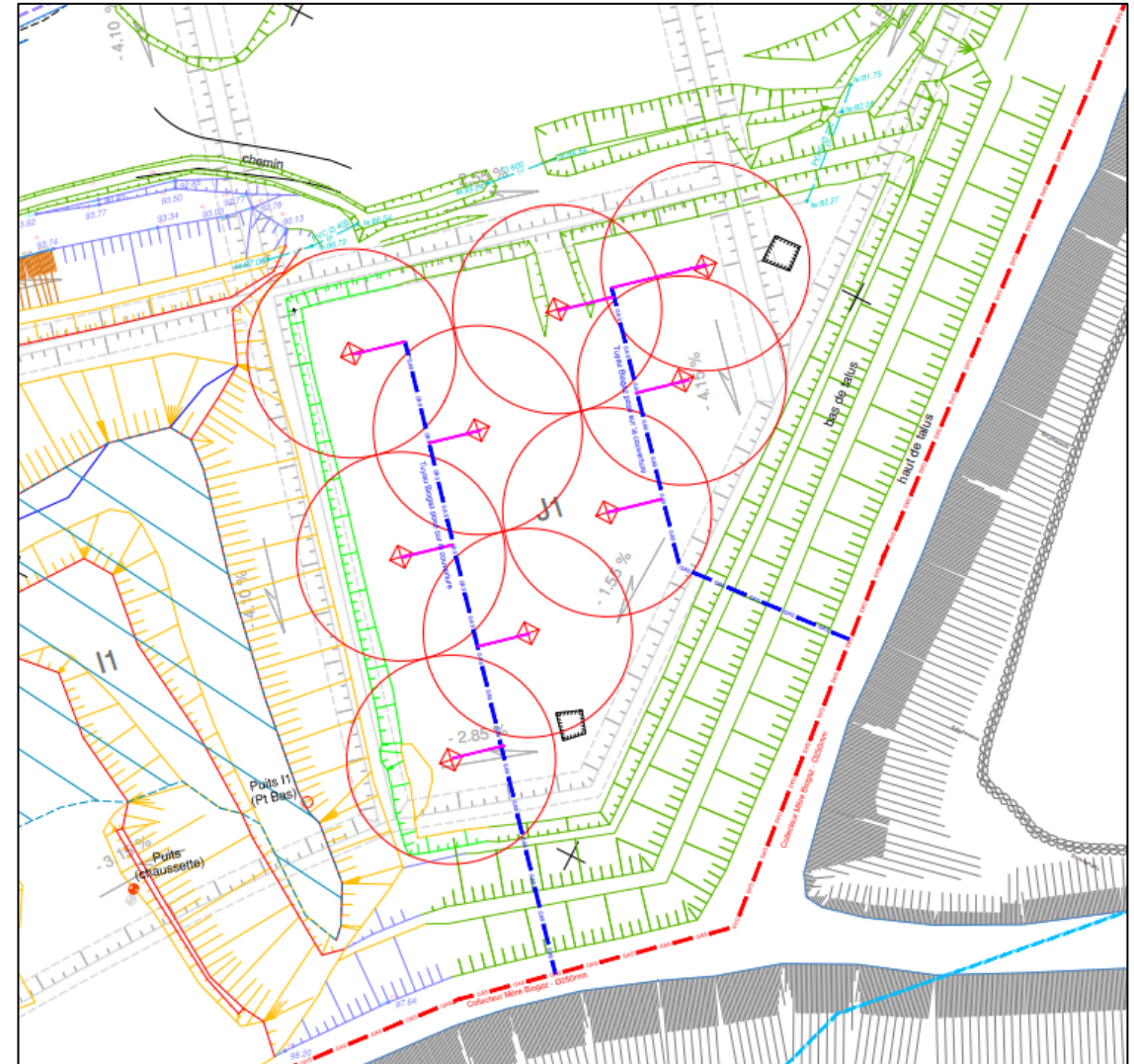
Suivi environnemental : Traitement du biogaz

- Taux de valorisation du biogaz (%)



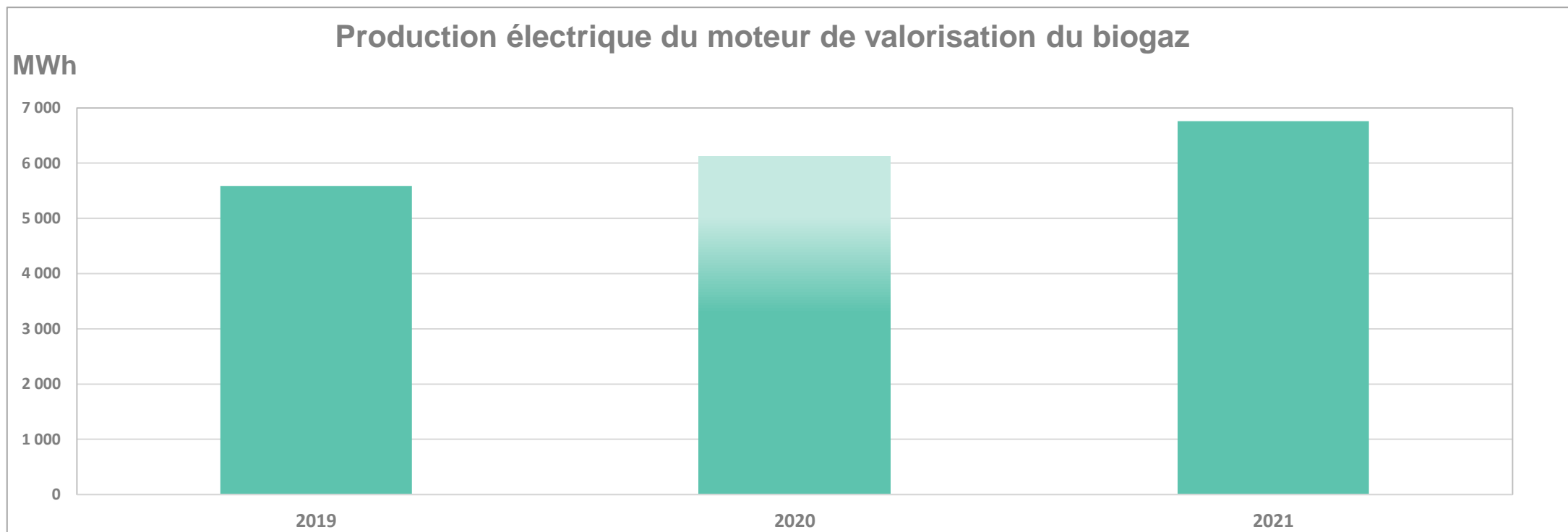
Suivi environnemental : Traitement du biogaz

- Mise en place du mode bioréacteur en août 2020
 - Accélérer la dégradation des déchets par optimisation de l'humidité
 - Economie circulaire : utilisation de matières premières secondaires (granulats)
 - Augmenter la valorisation du biogaz et la production d'électricité
- Bouclage du réseau biogaz sur l'ensemble du site



Suivi environnemental : Traitement du biogaz

- Quantité d'électricité produite (MWh)



6760,8 MWh produits en 2021, soit l'électricité consommée par plus de 1500 habitants de la Guadeloupe

(source : Bilan énergétique 2021 – OREC – consommation électrique moyenne de 4,32 MWh/hab en 2021)



Management Qualité Sécurité Environnement

- **Qualité** : Traitement des doléances des riverains
 - 3 plaintes odeur en avril, septembre et octobre 2021 : → Panne d'alizés et périodes pluvieuses



- **Sécurité**

- **0 accident en 2021**
- Rappels quotidiens des consignes au personnel
- Quarts d'heures sécurité mensuels
- Signature de plans de prévention avec chaque intervenant extérieur
- Dératisation tous les 2 mois et désinsectisation tous les 4 mois



- **Environnement**

- Audit ISO 14 001 en novembre 2021 : **0 non-conformité majeure** (Activités certifiées depuis le 17/06/10)
- Transmission des résultats d'autosurveillance des rejets aqueux aux services de l'inspection (via outil GIDAF)
- Suivi de la consommation des ressources naturelles (gasoil, eau, produits chimiques)
- Prévention des envols et des odeurs (respect des articles 5.4 et 5.11 de l'arrêté préfectoral)

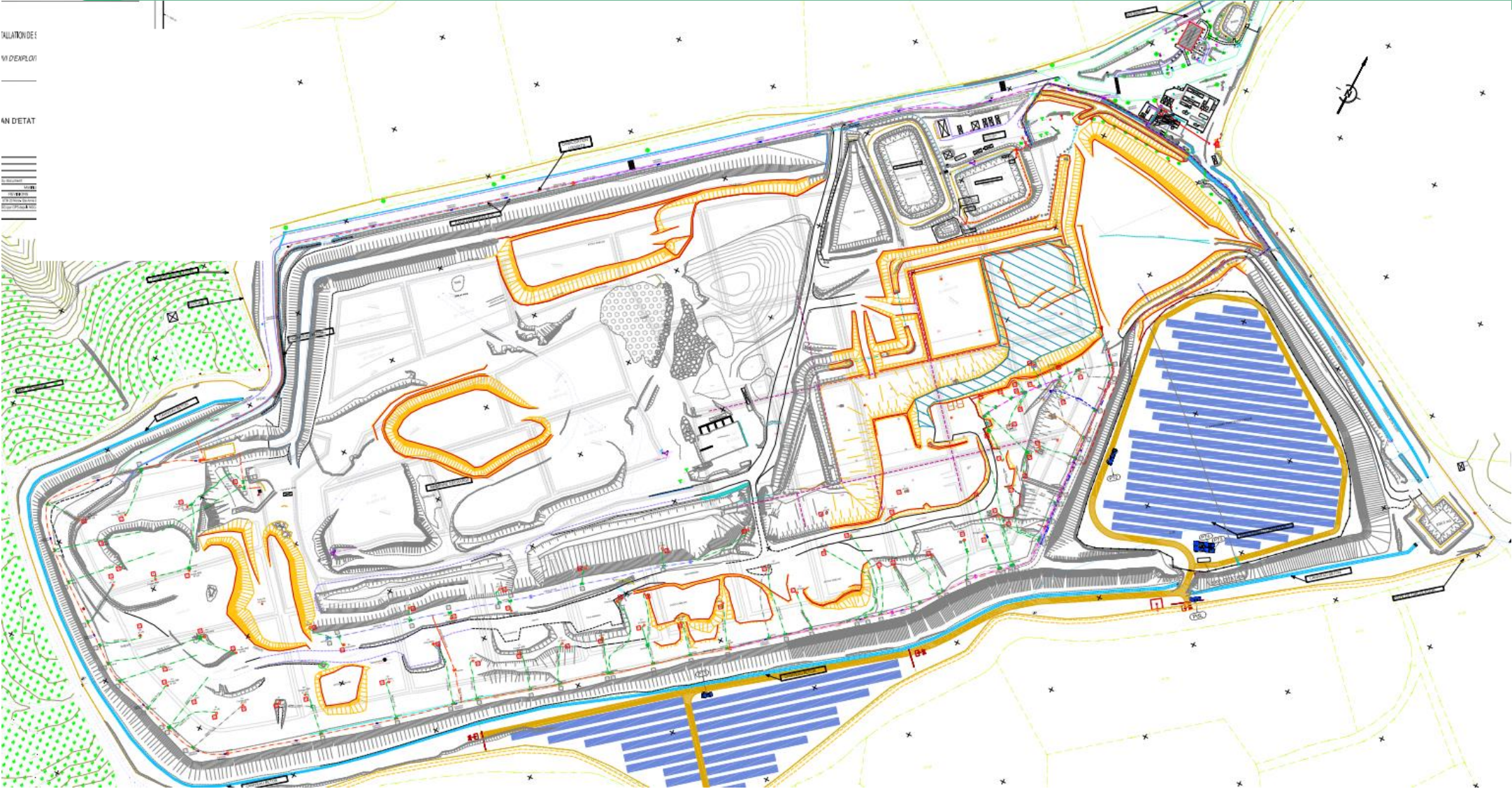


Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- Activité : Tri des déchets valorisables
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- Suivi environnemental
- **Bilan des travaux d'aménagement**
- Perspectives : le DDAE

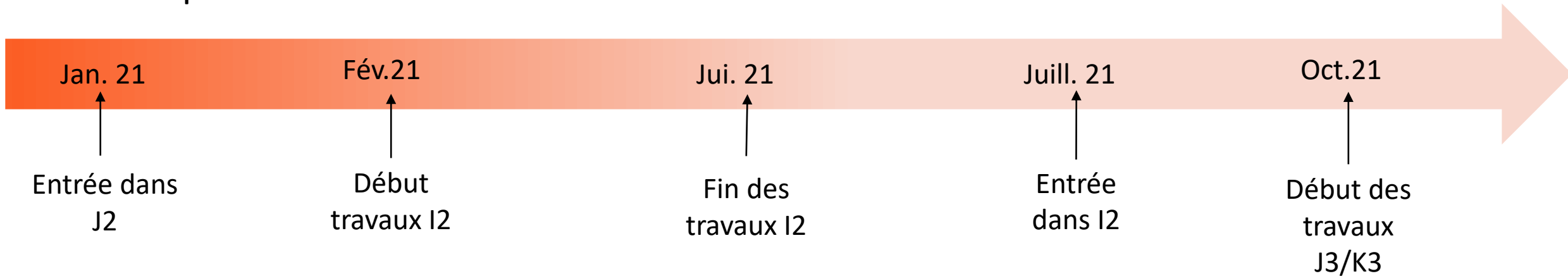


Etat d'aménagement du site



Bilan des travaux d'aménagement en 2021

- Zone d'exploitation



- Aucun aménagement particulier durant l'année 2021 mis à part ceux liés à l'exploitation :
 - Aménagement quais de vidage,
 - Prolongement des pistes d'exploitation,
 - Création de nouvelles alvéoles.



Sommaire

- Présentation de l'ISDND
- Activité : Tri des déchets valorisables
- Activité : Stockage des déchets ultimes
- Suivi environnemental
- Bilan des travaux d'aménagement
- **Perspectives : le DDAE**



Perspectives : le DDAE

- Dépôt le 4 août 2021 puis dépôt d'un dossier complémentaire le 24 mai 2022
- Aucune modification de l'emprise foncière ICPE
- Révision de la durée d'exploitation résiduelle du site
 - Prise en compte des tonnages réellement reçus depuis l'ouverture en 2008 et de la perte de vide de fouille liée à l'ancienne décharge
 - Fermeture de l'ISDND du Syvade dans les prochaines années
- Intégration dans le projet des objectifs LTECV de réduction des quantités admises en stockage
- « Ancienne décharge » stabilisée et sécurisée, sous surveillance environnementale
- Mise en conformité de l'AP vis-à-vis l'Arrêté Ministériel de 2016
- Révision des plans fond de forme, du réaménagement final et du plan prévisionnel d'exploitation
- 2 casiers mono-spécifiques (amiantes liées , mâchefers/cendres) pour répondre aux besoins du Territoire avec la mise en service des futures unités de traitement OMR et CSR (objectif réduction de 50% d'enfouissement en 2025).



Merci pour votre attention